



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/C.II/MEM.2/3
26 mars 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de l'entreprise
et du développement

Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération
internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale

Première session

Genève, 4 et 5 février 2009

**RAPPORT DE LA RÉUNION D'EXPERTS PLURIANNUELLE SUR LA
COOPÉRATION INTERNATIONALE: COOPÉRATION SUD-SUD
ET INTÉGRATION RÉGIONALE, SUR SA PREMIÈRE SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève, les 4 et 5 février 2009

INTRODUCTION

1. À la séance d'ouverture, le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a insisté sur le fait que la crise économique mondiale s'était fortement aggravée ces derniers mois, se propageant du secteur financier à l'économie réelle. Les pays en développement étaient durement touchés par le ralentissement du commerce international et des flux d'investissements étrangers directs (IED) et par la baisse de revenu imputable à la chute des prix des produits de base et à la diminution des envois de fonds des migrants. La coopération économique entre pays en développement pouvait être un élément de solution à la crise, en offrant de nouveaux débouchés aux exportations et en assurant un flux régulier d'IED qui, entre les pays du Sud, consistaient principalement en bénéfices non distribués. La CNUCED renforcerait son action dans ce domaine en constituant un groupe de la coopération économique entre pays en développement, comme demandé par l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa soixante-troisième session.

2. Les actions prioritaires étaient les suivantes: a) tirer parti du commerce Sud-Sud, s'agissant en particulier des pays tributaires de la demande des pays développés; b) adopter des politiques favorables aux IED Sud-Sud; c) assurer un environnement financier propice au développement, y compris en réformant l'architecture financière mondiale; et d) améliorer la coopération internationale pour le développement, y compris la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (Sud-Nord-Sud), afin d'aider les pays en développement à traverser la crise économique mondiale actuelle.

3. Pour structurer les débats, le Président – M. Debapriya Bhattacharya, Ambassadeur du Bangladesh et Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED – a soumis quatre grandes questions à l'attention des experts:

a) La coopération Sud-Sud était-elle un mythe ou une réalité s'agissant du commerce, de l'investissement, de la coopération financière et monétaire, des migrations Sud-Sud et des envois de fonds qui en résultaient? À l'époque de la mondialisation, quelle était l'importance de la coopération Sud-Sud?

b) La coopération Sud-Sud s'inscrivait-elle dans un nouveau contexte? De nombreux pays en développement avaient connu d'importants changements structurels, comme le montrait la part accrue de l'industrie et des services dans le produit intérieur brut (PIB). Ces changements structurels avaient entraîné une modification de la structure des échanges et accru la part des flux Sud-Sud dans les flux d'IED. En outre, les réserves de change considérables accumulées par quelques pays en développement pouvaient être affectées au développement. Cette évolution devait être prise en considération au moment de définir les orientations futures de la coopération Sud-Sud et les solutions pour faire face aux effets de la crise économique;

c) Quels nouveaux instruments de coopération Sud-Sud pouvait-on imaginer? À titre d'exemple: les banques régionales de développement comme source d'investissement et d'assistance technique; la coopération technique; les marchés obligataires régionaux en vue de réduire la dépendance à l'égard d'autres sources internationales de financement souvent plus coûteuses; l'accès aux marchés d'autres pays à faible revenu et/ou des pays les moins avancés (PMA) pour pallier la baisse de la demande de produits importés dans les pays développés;

et les envois de fonds Sud-Sud. Comment la coopération triangulaire pouvait-elle s'inscrire dans ces projets? Comment ces projets s'inscrivaient-ils dans le nouveau contexte?

d) La structure de la présente gouvernance internationale facilitait-elle la mise en place de nouveaux mécanismes? Le Sud était-il pris en considération d'une manière adéquate dans la recherche de solutions à la crise? Les pays du Sud étaient-ils représentés d'une manière adéquate dans le Groupe des 20 (G-20)? Les préoccupations des PMA étaient-elles prises en considération? Il était nécessaire de rendre le débat politique international plus démocratique et plus ouvert afin que le «Sud du Sud», c'est-à-dire les plus pauvres, puisse participer à ce processus.

I. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT

4. Les experts ont été priés de présenter des analyses succinctes assorties de recommandations applicables aux niveaux national, régional et international – ainsi que par l'intermédiaire de la CNUCED et d'autres institutions mondiales – afin de favoriser le commerce, l'investissement et le financement Sud-Sud et remédier aux effets négatifs de la crise économique et financière. La coopération Sud-Sud, l'intégration régionale ainsi que l'impact de la crise mondiale ont fait l'objet de débats riches et approfondis.

5. Les séances – présidées par les ambassadeurs et animées par 18 intervenants – ont porté sur des questions telles que l'état du monde, notamment dans le contexte de la crise financière et économique actuelle; les orientations futures de la coopération, du commerce, des IED et de la coopération financière et monétaire Sud-Sud; et les mesures à prendre.

A. Coopération Sud-Sud: mythe ou réalité et orientations futures

6. La séance était dirigée par le Président, M. Debapriya Bhattacharya. Les principaux intervenants étaient M. Roberto Carvalho de Azevedo, M. Achamkulangare Gopinathan et M. Eckart Guth.

7. Les experts se sont interrogés sur la réalité de la coopération Sud-Sud, et ont parlé de ses diverses manifestations ainsi que des moyens existants et nouveaux à mettre en œuvre pour la rendre plus dynamique et renforcer son rôle de promoteur du développement en cette période d'incertitude économique mondiale.

1. Résumé des débats

8. Les experts ont reconnu que la crise les obligeait à aborder simultanément plusieurs problèmes économiques – d'une part la relance de la demande et de la consommation intérieures qui réclamaient des mesures immédiates, et d'autre part le règlement de la crise alimentaire, de la crise énergétique et d'autres problèmes de développement.

9. La crise actuelle ne devait pas éclipser la nécessité de faire avancer le débat international sur des questions telles que les infrastructures, la sécurité énergétique, les changements climatiques et le transfert de technologie vers les pays en développement. C'était aussi le moment de donner plus de poids aux concepts de «gouvernance mondiale des entreprises» et de «responsabilité sociale des entreprises» et de voir comment les appliquer. Le renforcement de l'interdépendance et des partenariats, l'approfondissement du dialogue politique, l'examen

de questions de développement liées entre elles – par exemple, les migrations et la nécessité de rendre les technologies plus accessibles à un prix abordable et de renforcer les capacités des pays en développement – avaient tous leur place dans ce débat sur la gouvernance mondiale et le renforcement de la coopération Sud-Sud.

10. Mettant l'accent sur la reprise économique mondiale, les experts ont souligné qu'il était important, dans le contexte actuel, de ne pas perdre de vue la nécessaire réforme de l'architecture financière internationale et, tout particulièrement, la question de sa gouvernance. Le débat sur la réforme des institutions financières internationales, y compris le renforcement de la réglementation financière internationale, devait se poursuivre avec la participation des pays en développement et leur intégration dans le processus de prise de décisions comme dans le cas du Consensus de Monterrey.

11. La crise avait également fait ressortir l'importance de conclure les négociations commerciales du Cycle de Doha à l'OMC. Toutefois, quelques experts ont noté que certaines mesures prises par les pays pour faire face à la crise et relancer leur économie étaient contraires à l'esprit des règles de l'OMC, faisant apparaître leur engagement en faveur du Cycle de Doha comme de simples paroles.

12. Les experts ont estimé d'un commun accord que la coopération Sud-Sud et l'intégration des pays en développement étaient un élément de réponse important à la crise. Cette coopération pouvait tirer parti du fait que les pays rencontraient des problèmes similaires et connaissaient des conditions climatiques, sociales et économiques proches. Des initiatives novatrices ont été présentées dans des domaines tels que l'agriculture, l'énergie (agrocarburants par exemple), les infrastructures, les arrangements financiers et la logistique commerciale ainsi que l'aide apportée aux petites et moyennes entreprises (PME) dans le domaine du commerce intrarégional.

13. L'un des principaux obstacles aux activités Sud-Sud était le manque de financement. Certains experts ont indiqué que les pays en développement devaient faire preuve de beaucoup d'ingéniosité pour mobiliser des fonds, y compris auprès des institutions financières internationales et dans le cadre de la coopération triangulaire.

14. De nombreux experts ont souligné la forte complémentarité entre la coopération et l'intégration Sud-Sud et la coopération Nord-Sud. Ainsi, l'intégration régionale entre pays en développement était la pierre angulaire de la politique de coopération au développement de l'Union européenne (UE). Les accords de libéralisation des échanges conclus entre l'UE et les régions en développement étaient accompagnés d'un soutien financier au titre de l'aide au commerce, comme dans le cas de l'accord de partenariat économique (APE) entre l'UE et le CARIFORUM. Il a néanmoins été rappelé que lorsque l'UE concluait des accords intérimaires séparés avec les membres d'un même projet d'intégration régionale, cela pouvait aller à l'encontre de l'objectif déclaré qui était de favoriser l'intégration régionale.

2. Recommandations sur les mesures à prendre pour renforcer la coopération Sud-Sud

15. Les experts ont formulé un certain nombre de recommandations sur les stratégies à adopter face à la crise et sur le renforcement de la coopération Sud-Sud dans le cadre de ces stratégies.

16. S'agissant des grandes questions d'orientation, les experts ont insisté sur la nécessité pour les pays en développement, y compris les PMA, de faire mieux entendre leur voix et de participer plus activement aux travaux des institutions et des organes décisionnels internationaux.

17. Il fallait que les négociations commerciales du Cycle de Doha aboutissent sans tarder pour rétablir la confiance dans le système commercial multilatéral.

18. En ce qui concernait le commerce et l'investissement Sud-Sud, les mesures ci-après ont été proposées:

a) Le commerce Sud-Sud – comme nouveau débouché pour les exportations, en particulier celles des pays en développement qui en étaient tributaires – devait être davantage encouragé par des initiatives ambitieuses telles que l'investissement dans des réseaux intégrés de communication et de transport et les mécanismes de financement (par exemple un système régional de compensation permettant au commerce intrarégional de se faire en monnaies locales) entre pays en développement. Ces initiatives devaient être conçues et mises en œuvre avec un soutien financier international;

b) Pour renforcer le commerce Sud-Sud, les pays en développement devaient conclure le cycle de négociations de São Paulo relatives au Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC);

c) Pour favoriser l'intégration des PMA dans les circuits commerciaux, les pays en développement qui étaient en mesure de le faire et les pays développés qui ne l'avaient pas encore fait devaient offrir à l'ensemble des produits originaires des PMA l'accès à leur marché en franchise de droits et hors contingent;

d) S'agissant des flux d'IED, les pays devaient adopter des politiques nationales et régionales encourageant les flux Sud-Sud.

19. En ce qui concernait la coopération financière, les points ci-après ont été mis en évidence:

a) Il fallait mettre l'aide au commerce au service du renforcement de la coopération Sud-Sud;

b) Les banques régionales de développement devaient être recapitalisées afin de pouvoir contribuer à la création de fonds régionaux de développement adaptés aux niveaux de revenus considérés;

c) Les banques centrales des pays en développement devaient unir leurs ressources pour soutenir les taux de change et les balances des paiements d'une manière coordonnée au niveau régional;

d) Les pays en développement pouvaient coopérer au niveau macroéconomique pour éviter que les bénéfices des plans de relance économique ne partent à l'étranger.

B. Commerce Sud-Sud et crise financière mondiale

20. La séance était dirigée par M. Kwabena Baah-Duodu. Les intervenants étaient M. Alberto J. Dumont, M. Waleed Al-Wohaib, M. T. C. Venkat Subramanian et M. Martin Khor.

21. Les experts ont parlé du commerce Sud-Sud aux niveaux bilatéral, régional et interrégional et du rôle qu'il pouvait jouer pour protéger les pays en développement de la crise financière et économique mondiale et servir de moteur à l'expansion du commerce et à la croissance économique.

1. Résumé des débats

Développement de la coopération Sud-Sud dans le commerce international

22. Le commerce Sud-Sud avait connu une expansion rapide et vigoureuse au cours de la dernière décennie, comme le montraient les statistiques. Les experts ont également noté que la coopération économique Sud-Sud était bien une réalité. Une multitude d'exemples concrets était là pour en témoigner:

a) Le Fonds argentin de coopération horizontale, qui existait depuis plus de vingt-cinq ans, avait financé quelque 2 600 projets de développement dans les pays en développement;

b) Depuis 2007, le Fonds économique de coopération structurelle (FOCEN) du Marché commun du Sud (Mercosur) avait aidé l'Uruguay et le Paraguay pour un montant total de 170 millions de dollars;

c) Dans le cadre de l'initiative du Brésil en faveur du coton, plusieurs pays africains avaient reçu une formation et une assistance technique pour la production, la vente et la commercialisation du coton;

d) Le partenariat de l'IBSA (groupe constitué par l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud) en faveur du commerce et du développement avait aidé des PMA tels qu'Haïti et la République démocratique populaire lao;

e) L'accord de paiements et de crédits réciproques de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) avait facilité la coopération financière en matière de règlement des transactions commerciales;

f) L'Inde avait pris plusieurs initiatives pour renforcer la coopération Sud-Sud. Dans le cadre de la coopération Inde-Afrique, l'Inde avait apporté aux pays africains une assistance technique d'un montant de plus de 500 millions de dollars; l'Exim Bank indienne avait fourni des crédits à long terme à des pays en développement, notamment des PMA, pour un montant d'environ 3,5 milliards de dollars; 1 milliard de dollars supplémentaire d'aide au développement avait été versé aux pays en développement.

Impacts de la crise économique mondiale sur le commerce Sud-Sud

23. Les experts ont affirmé que le ralentissement de l'économie mondiale et le resserrement du crédit avaient un impact très négatif sur l'économie réelle de nombreux pays en développement, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables. Beaucoup d'entre eux avaient vu leurs recettes d'exportation fondre sous l'effet parfois conjugué de la baisse des exportations de produits manufacturés vers les marchés développés et de la chute des prix des produits de base. Avec la crise mondiale des liquidités, il était devenu de plus en plus coûteux pour les exportateurs des pays en développement d'emprunter sur les marchés financiers internationaux ou de conclure des assurances-crédit et/ou des assurances à l'exportation. Elle avait aussi réduit l'afflux de capitaux privés et publics (IED et aide publique au développement (APD), par exemple) dans les pays en développement, restreignant les capacités des gouvernements d'atténuer l'impact négatif du phénomène sur le marché intérieur ou les entreprises nationales. Les mesures de relance économique prises récemment par les pays développés pour sauver les banques et les entreprises en difficulté (y compris au moyen de subventions) étaient nécessaires, mais il convenait d'être prudent étant donné que ces mesures pouvaient représenter une nouvelle forme de protectionnisme, préjudiciable aux pays en développement.

24. Dans le climat d'incertitude économique qui planait sur le monde, des experts ont averti que la crise risquait d'obliger certains gouvernements de pays en développement en proie à des problèmes intérieurs croissants – chômage, par exemple – à se montrer plus prudents vis-à-vis des initiatives Sud-Sud. D'autres, en revanche, estimaient que l'expansion du commerce Sud-Sud était une dimension incontournable des stratégies de développement visant à répondre à la crise et à soutenir la croissance économique, en particulier dans les pays en développement qui ne seraient pas en mesure de réagir seuls. Le commerce Sud-Sud pouvait aussi contribuer à la reprise de l'économie mondiale.

2. Recommandations sur les mesures à prendre pour renforcer la coopération Sud-Sud

25. Les experts ont proposé les mesures ci-après pour soutenir la coopération Sud-Sud dans le commerce international.

26. Les accords commerciaux entre pays en développement contenaient les instruments essentiels d'une véritable coopération Sud-Sud et, à ce titre, devaient être encouragés. Il était important de conclure le cycle des négociations de São Paulo relatives au SGPC. L'accès des exportations des PMA aux marchés en franchise de droits et hors contingent était un excellent moyen de renforcer la participation de ces pays au commerce Sud-Sud. Un certain nombre de pays en développement avaient commencé à accorder ce type de préférences. Les accords de libre-échange et les accords commerciaux régionaux pouvaient comporter des mesures visant à élargir les domaines de coopération économique entre pays en développement.

27. Il était essentiel de tirer parti de la coopération Sud-Sud pour améliorer l'accès aux crédits à l'exportation et aux assurances. Pour les exportateurs des pays en développement, en particulier les PME engagées dans les échanges Sud-Sud, il était plus important que jamais d'échapper à l'augmentation des coûts du crédit sur les marchés financiers internationaux. Des expériences concluantes – la Société internationale islamique de financement du commerce ou le Réseau mondial de banques d'import-export et d'institutions de financement du développement (G-NEXID) – avaient été faites, qui montraient que le développement

des services financiers entre pays du Sud pouvait effectivement réduire les coûts de transaction du commerce international, tout en favorisant et en stabilisant la progression des échanges entre les partenaires. Il permettrait aussi aux banques, aux entités et aux pays participants d'être mieux préparés aux risques et donc d'être en mesure de fournir des crédits à plus long terme à des projets (investissements) nécessaires pour renforcer les capacités d'exportation des pays en développement dans divers secteurs.

28. Les infrastructures régionales ou intrarégionales liées au commerce devaient être constamment modernisées, développées et améliorées. Dans ce domaine, les besoins des pays en développement sans littoral et des pays en développement de transit méritaient une attention particulière.

29. Quelques propositions précises ont été faites, parmi lesquelles:

a) Suivre régulièrement l'évolution et les effets de la crise, y compris son impact sur la production, le renforcement des capacités productives et le commerce (en particulier les exportations) des pays en développement. La CNUCED avait une contribution importante à apporter à cet égard;

b) Évaluer l'impact de la crise économique mondiale sur les envois de fonds des migrants, qui constituaient une source importante de capitaux pour de nombreux pays en développement, et chercher des solutions au problème. Il serait important de disposer d'analyses de la CNUCED sur cette question;

c) Créer une plate-forme d'échange entre les pays en développement sur les flux commerciaux et financiers et les flux d'investissements dans les pays du Sud, y compris par l'intermédiaire du G-NEXID. Les pays en développement auraient ainsi la possibilité de coordonner leurs actions dans des domaines tels que la logistique commerciale, les produits de base, les services et les envois de fonds des migrants;

d) Créer un groupe de travail («cellule de crise») au sein de la CNUCED, en collaboration avec d'autres organismes compétents des Nations Unies, pour aider les pays en développement à élaborer des outils de diagnostic national et régional face à la crise. Cette proposition portait de l'idée que les pays du Sud devaient mener leur propre réflexion et identifier i) les causes et les effets de la crise; ii) les mécanismes de propagation; et iii) les mesures à prendre aux niveaux national, régional et international pour y faire face. Le groupe de travail devrait proposer des solutions – y compris des solutions fondées sur la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale – et des mesures à plus long terme pour assurer la croissance et le développement. Il devrait aussi proposer des moyens pour coordonner les stratégies nationales aux niveaux régional et international afin qu'elles s'inscrivent dans un ensemble cohérent. Ce faisant, le groupe de travail pourrait identifier les éléments nécessaires à l'architecture monétaire, financière et commerciale internationale, y compris les conditionnalités commerciales du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, et revoir le contenu des accords de libre-échange Nord-Sud.

C. Coopération Sud-Sud, intégration régionale et IED

30. La séance était dirigée par M. Dennis Francis. Les intervenants étaient M^{me} Axèle Giroud, M. Alessandro Teixeira et M. Frank Bartels.

31. Les experts ont parlé du développement de la coopération Sud-Sud, sous l'angle notamment de la relation entre les IED Sud-Sud et l'intégration régionale. Ils ont aussi examiné les répercussions de la crise économique actuelle sur les flux d'IED Sud-Sud.

1. Résumé des débats

Développement des IED Sud-Sud

32. L'IED des pays en développement avait augmenté rapidement au cours des deux dernières décennies, la part qu'ils représentaient dans les IED extérieurs mondiaux passant de 8 % en 1990 à 14,7 % en 2007. Le nombre de pays investisseurs du Sud avait aussi augmenté. Si, dans les années 90, les pays nouvellement industrialisés d'Asie et d'Amérique latine étaient ceux qui investissaient le plus à l'étranger, au cours de la décennie écoulée d'autres pays en développement présentant des profils très divers, tels la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et d'autres pays d'Asie occidentale et d'Amérique latine, étaient eux aussi devenus des acteurs importants.

33. Une proportion non négligeable des IED provenant de pays en développement étaient investis dans d'autres pays en développement, en particulier des pays voisins, acquérant un caractère Sud-Sud et régional. Les IED Sud-Sud avaient bondi de 3,7 milliards de dollars en 1990 à 73,8 milliards de dollars en 2007. Faute de données précises, ces chiffres étaient sans doute inférieurs à la réalité.

34. Les IED Sud-Sud étaient une source substantielle d'IED pour certains PMA, tels la République démocratique du Congo, le Lesotho, le Malawi, le Cambodge et la République démocratique populaire lao. En Afrique subsaharienne, de plus en plus d'entreprises investissaient dans d'autres pays du continent, même si les chiffres ne rendaient pas encore pleinement compte du phénomène.

35. Les PME étaient à l'origine d'importants flux d'IED en provenance des pays du Sud. La promotion des PME contribuerait aussi à la promotion des IED Sud-Sud.

36. Les sociétés transnationales (STN) du Sud différaient de leurs homologues des pays développés à plusieurs titres. Présentes dans des branches d'activité plus nombreuses et concentrées dans certaines, elles comptaient relativement moins de filiales, et la part de leurs actifs étrangers dans leurs actifs totaux était plus faible mais augmentait beaucoup plus rapidement que celle des STN des pays développés. Elles présentaient la particularité d'être des acteurs régionaux, souvent fortement investis sur les marchés régionaux. Parmi les intervenants dans les IED Sud-Sud, on dénombrait de plus en plus d'entreprises publiques, de fonds souverains et de petites entreprises, comme en Afrique subsaharienne. Les IED Sud-Sud se concentraient notamment dans les industries extractives, l'agriculture et les infrastructures et – dans certaines régions – dans des secteurs d'activité telles que l'automobile, l'alimentation et les boissons, les services financiers et l'électronique.

IED et intégration régionale

37. Les incidences de l'intégration régionale sur l'IED variaient selon les régions, en fonction du degré d'intégration et des complémentarités économiques. Dans l'ensemble, l'intégration régionale pouvait avoir une influence positive, d'abord en élargissant le marché et aussi grâce à l'image positive dont elle bénéficiait dans le secteur privé. L'intégration régionale avait aussi souvent facilité la coopération en matière de développement des infrastructures qui, à son tour, avait eu un effet positif sur les entrées d'IED. Le principal moteur de l'IED Sud-Sud dans le cadre régional était la proximité géographique qui permettait aux entreprises régionales d'avoir une bonne connaissance des marchés voisins et de pouvoir tirer parti des accords régionaux en vigueur. Les STN avaient adapté leurs stratégies à la nouvelle réalité économique des groupements régionaux, généralement en réorganisant et en rationalisant leurs activités, par exemple en créant des réseaux de production qui s'étendaient à toute la région et souvent au-delà.

38. La part de l'IED intrarégional dans le volume total d'IED Sud-Sud variait d'une région à l'autre, avec en tête l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est. Cela témoignait du degré d'intégration régionale, en particulier au sein du Mercosur et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). L'intégration régionale dans ces deux régions pouvait faire progresser le commerce intrarégional et les flux d'investissements en raison de la complémentarité des productions et des produits entre les pays membres. L'expérience de la Communauté de l'Afrique de l'Est avait aussi montré comment la mise en commun des ressources pouvait contribuer à améliorer un espace économique et son attractivité pour les investisseurs.

39. Le niveau relativement plus faible des échanges et de l'investissement intrarégional en Afrique s'expliquait notamment par le manque de complémentarités économiques et productives. En Amérique latine, la complémentarité industrielle et économique avait contribué au commerce et aux flux d'investissements intrarégionaux, y compris aux stratégies régionales d'investissement développées par les STN dans cette région. Un expert a souligné que certains pays d'Amérique latine avaient commencé à adopter des politiques industrielles et des politiques de production complémentaires, par le biais de leurs associations régionales. Le Brésil et la République bolivarienne du Venezuela travaillaient à l'élaboration de réseaux sectoriels complémentaires; des initiatives similaires étaient en cours entre le Brésil et l'Argentine.

Impact de la crise économique mondiale sur les IED Sud-Sud

40. La crise économique aurait certainement des répercussions sur les flux d'IED Sud-Sud, variables en intensité et en nature entre régions et dans les régions. Les effets de la crise dépendaient du niveau d'intégration de la région considérée dans les réseaux mondiaux et de son niveau d'interdépendance avec les pays développés. Parmi les facteurs positifs susceptibles d'entraîner une augmentation des IED Sud-Sud, les participants ont relevé la poursuite de la croissance dans les pays du Sud et la possibilité de voir leurs STN et leurs fonds souverains continuer leurs investissements. Les unes et les autres disposaient de liquidités et seraient en quête de nouveaux projets d'investissement, tout en poursuivant leurs stratégies actuelles. La structure de ces IED varierait, y compris par région, selon qu'ils étaient orientés vers la recherche de marchés, axés sur les projets de valorisation de ressources naturelles ou motivés par une recherche d'efficience.

41. Les experts estimaient que l'IED Sud-Sud pouvait aider les pays en développement à se soustraire dans une certaine mesure aux aléas du système économique mondial. Ces pays jouaient un rôle actif dans la nouvelle dynamique du commerce et des flux d'investissement internationaux.

42. D'aucuns ont fait observer que, n'étant pas un maillon essentiel de la chaîne mondiale de production, l'Afrique, et en particulier l'Afrique subsaharienne, avait des chances de ne pas être aussi sévèrement ou directement touchée par la crise. Toutefois, la région pâtirait sans doute de la chute des prix des produits de base et de la baisse de l'APD ainsi que de l'augmentation du coût du crédit sur les marchés financiers internationaux. Les flux d'IED à destination de l'Afrique diminueraient certainement, mais non pas dans les mêmes proportions sur l'ensemble du continent.

43. Il fallait évaluer l'impact des flux d'IED sur la réduction de la pauvreté, en particulier en Afrique, où certes, ces flux pouvaient augmenter, mais la pauvreté aussi. Il fallait également analyser la capacité d'attraction des instruments relatifs à l'IED – accords bilatéraux d'investissement et examen de la politique d'investissement – et proposer des mesures pour améliorer les flux d'investissement.

2. Recommandations sur les mesures à prendre pour renforcer la coopération Sud-Sud

44. Les experts sont convenus que les initiatives Sud-Sud en matière d'investissement devaient être activement encouragées. Pour attirer les IED – y compris les IED Sud-Sud – et intégrer les chaînes de valeur de la production mondiale, les pays devaient s'assurer que l'investissement bénéficiait d'un environnement sûr et stable et faciliter les affaires afin de réduire les coûts de transaction. Il leur fallait aussi réduire les obstacles à l'investissement pour faciliter le développement des chaînes de valeur et attirer les IED.

45. Un certain nombre de participants a souligné l'importance de promouvoir non seulement l'IED Sud-Sud mais aussi la coopération Sud-Sud dans le domaine du transfert de technologie. Les pays devaient aussi améliorer leurs capacités d'absorption et, en même temps, attirer des IED accompagnés d'un transfert de technologies adaptées à leurs besoins ou adaptables à leurs ressources.

46. Il était essentiel de poursuivre l'analyse des tendances et de l'évolution de l'IED Sud-Sud par pays mais aussi par secteur afin de repérer les secteurs dans lesquels il était possible de développer et de promouvoir les IED Sud-Sud pour accélérer le développement national et régional.

47. Un certain nombre de recommandations visant à favoriser l'augmentation des IED Sud-Sud et à accroître leur contribution à l'intégration régionale ont été formulées:

a) Au niveau régional, il fallait encourager les pays à faible revenu à s'engager dans la coopération Sud-Sud pour promouvoir l'IED, sans toutefois créer d'attentes irréalistes en termes de revenus d'investissement;

b) L'intégration économique, en s'approfondissant, devait être centrée sur la libéralisation du commerce et de l'IED, le soutien des activités régionales des STN, l'amélioration des infrastructures physiques et l'harmonisation des règles, des normes et des procédures;

c) Au niveau national, les pays pouvaient prendre des mesures visant par exemple à créer un climat favorable à l'investissement, à améliorer la compétitivité des entreprises, à renforcer la structure industrielle nationale et à construire ou moderniser les infrastructures matérielles et immatérielles;

d) Les mesures visant à promouvoir le commerce et l'investissement intrarégionaux en Afrique devaient porter, entre autres choses, sur les IED dans les infrastructures, particulièrement la distribution, la logistique et les transports, ainsi que l'énergie et les industries extractives. L'intégration régionale en Afrique avait tout à gagner d'une rationalisation des multiples accords commerciaux régionaux dont beaucoup se recoupaient;

e) La CNUCED devait consacrer de nouveaux travaux d'analyse aux IED Sud-Sud et à l'intégration régionale, et notamment examiner la nature exacte de leurs principaux effets sur les pays et les régions;

f) La CNUCED devait également évaluer l'impact des accords bilatéraux d'investissement et de l'examen de la politique d'investissement en termes d'attraction d'investissement, dans une perspective Sud-Sud.

D. Coopération monétaire et financière régionale – solutions Sud-Sud?

48. La séance était présidée par M. Arsene M. Balihuta. Les intervenants étaient M. Mauricio Montalvo, M. Hakim Ben Hammouda, M. Milko Matijascic, M. Ivan Korolev, M. Alphious Ncube et M. Edonias Niyongabo.

49. Les experts ont examiné l'impact de la crise financière sur les pays en développement – plus particulièrement par le biais des marchés financiers et des accords existants dans le domaine monétaire et financier pour la coopération Sud-Sud – et les mesures supplémentaires qui pouvaient être prises dans ce domaine pour faire face aux effets négatifs de la crise.

1. Résumé des débats

50. S'agissant de l'impact de la crise économique qui a gagné le monde entier par le canal des marchés financiers, les experts ont indiqué que sa propagation devait être interprétée à la lumière du débat sur le «découplage» qui avait suscité un vif intérêt dans les années 2006-2007. La thèse avancée alors était que le cycle économique des pays en développement était devenu indépendant de celui des pays développés en raison de leur rôle accru dans la croissance économique mondiale et aussi du rôle accru du commerce et de l'IED Sud-Sud. Si l'on poussait le raisonnement, la crise et le ralentissement économique qui en résulterait dans les pays développés ne devaient en principe avoir que peu d'impact sur les pays en développement.

51. Le raisonnement s'était révélé faux. Sur le plan financier, il y avait eu trois vecteurs de propagation: le rapatriement par les investisseurs des pays développés de leurs investissements, les pertes enregistrées par les investisseurs des pays en développement sur les marchés des pays

développés, et l'accès difficile et coûteux au financement étranger. Les effets financiers de la crise s'étaient étendus aux économies réelles des pays en développement, bien que chacun les ait ressentis différemment, selon son niveau d'intégration dans l'économie mondiale et ses structures de production.

52. La coopération Sud-Sud et la coopération régionale pouvaient contribuer à atténuer les effets négatifs de la crise car, malgré le ralentissement économique, la croissance économique des pays en développement était encore relativement forte.

53. Pourtant beaucoup de pays en développement n'avaient, jusqu'à ce moment, réagi à la crise qu'en adoptant des mesures nationales destinées à protéger le système bancaire et financier et à relancer la demande intérieure globale. Il leur était difficile d'apporter au secteur productif national le soutien que les pays développés apportaient au leur, faute de moyens budgétaires suffisants et parce que certains pays affichaient un niveau d'inflation relativement élevé, malgré le ralentissement économique.

54. Parmi les initiatives de coopération Sud-Sud et les mesures prises au niveau régional, on pouvait citer l'accord conclu entre l'Argentine et le Brésil pour abandonner le dollar dans leurs transactions commerciales bilatérales, l'initiative régionale sur l'achat des obligations en monnaies nationales et la création de la Banque du Sud. Certains experts ont objecté que, si l'accord de compensation signé entre l'Argentine et le Brésil avait certes contribué à contenir la baisse des flux commerciaux internationaux, ses effets avaient été limités du fait de l'importance des échanges de l'Argentine et du Brésil avec d'autres pays. Quoiqu'il en soit, des discussions avaient eu lieu concernant l'extension de l'accord à tous les pays du Mercosur et, à terme, à tous les pays d'Amérique latine.

2. Recommandations sur les mesures à prendre pour renforcer la coopération Sud-Sud

55. Les experts ont souligné qu'il fallait d'urgence mettre en place une nouvelle architecture financière internationale qui devrait inclure de nouvelles institutions, telles que la Banque du Sud. Lancée en 2007, la Banque comptait sept pays membres d'Amérique du Sud et avait pour objectif de devenir: a) une banque régionale de développement qui utiliserait les monnaies de la région; b) une banque centrale qui gérerait le Fonds latino-américain de réserves et le Fonds de développement du bassin de la Plata; et c) un mécanisme monétaire commun destiné à favoriser le développement du commerce interrégional. Elle avait aussi pour but de soutenir le développement des PME et de contribuer ainsi à la lutte contre la pauvreté. À terme, elle devrait devenir la banque centrale d'une future monnaie commune.

56. Les experts ont également souligné que les banques régionales de développement devaient assumer un rôle plus important – notamment en ce qui concernait le financement des investissements d'infrastructure et la fourniture de crédits, y compris de crédits commerciaux –, à des conditions plus favorables que les conditions pratiquées sur les marchés internationaux.

57. La nécessité d'examiner le lien existant entre subventions et droits de douane, y compris en réformant le régime commercial international, a aussi été soulignée.

58. La CNUCED devait poursuivre ses travaux d'analyse sur la coopération Sud-Sud et la coopération monétaire et financière régionale, y compris dans ses aspects généraux et régionaux.

59. La CNUCED pouvait aussi continuer d'offrir aux pays un espace où échanger leurs expériences dans ce domaine.

E. Séance de clôture: mesures à prendre

60. La séance était présidée par M. Debapriya Bhattacharya. Les intervenants étaient M^{me} Margareta Drzeniek Hanouz et M. A. K. Khatua.

1. Résumé des débats

61. Récapitulant les discussions des séances antérieures, les experts ont examiné l'action à mener face aux nouveaux défis que la crise économique mondiale avait lancés au développement, et le rôle que la coopération internationale et la coopération Sud-Sud pouvaient jouer pour aider les pays en développement à les relever.

Nouveaux défis au développement

62. Parmi les défis auxquels les pays en développement faisaient face figuraient: a) la stagnation et le recul de la demande dans les grands pays développés et la baisse de la demande d'exportations provenant des pays en développement qui en résultait; b) la pénurie de crédits commerciaux; c) les réflexes protectionnistes observés partout dans le monde face à l'aggravation de la crise et au piétinement des négociations commerciales du Cycle de Doha; d) la contraction des flux de capitaux publics et privés, y compris la baisse des envois de fonds par les migrants et des revenus du tourisme; e) le risque de voir se creuser les déficits budgétaires; et f) l'augmentation du chômage, notamment parmi les femmes, qui était source d'instabilité sociale.

63. Tous ces fléaux toucheraient les pays en développement, affectant la vie économique, le secteur productif, les entreprises et les familles. Leur impact sur les plus pauvres et les plus faibles, en particulier les PMA et les petits pays vulnérables, serait d'autant plus sensible qu'ils étaient les moins bien dotés en ressources endogènes pour réagir à la crise. Les inégalités de revenus s'en trouveraient accrues, et beaucoup d'individus passeraient sous le seuil de pauvreté, annulant les efforts réalisés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

64. Le plus inquiétant était l'assèchement du crédit sur les marchés financiers internationaux. Il n'y avait aucun signe d'aide financière anticyclique en faveur des pays en développement. Pis encore, ils étaient évincés des marchés financiers par les demandes d'aide émanant des secteurs bancaire et industriel des pays développés. Cela risquait de se solder par une réduction massive des investissements publics et privés nécessaires à la création d'infrastructures sociales et à l'amélioration des capacités productives. La crise financière pouvait donc entraîner une crise durable du développement dans les pays du Sud.

65. Au niveau international, les responsables politiques semblaient d'accord sur l'importance de veiller à ce que les marchés mondiaux restent ouverts pour empêcher l'actuelle récession de dégénérer en véritable dépression. Certains experts ont néanmoins indiqué que les remèdes anticrise proposés et adoptés par les gouvernements des pays développés tendaient à une «démondialisation», c'est-à-dire au repli sur le marché intérieur. Ces mesures de relance

économique pouvaient avoir des répercussions négatives sur les pays en développement, par exemple en limitant leurs exportations et en réduisant les entrées d'IED.

Rôle de la coopération internationale, y compris de la coopération Sud-Sud

66. Les experts ont souligné que la coopération internationale au développement et l'aide publique au développement étaient plus nécessaires et d'une actualité plus pressante que jamais.

67. La crise appelait une révision des stratégies de développement, s'agissant notamment de la notion, de paradigme et des instruments de l'État développementiste, de la marge d'action et d'autres concepts visant au renforcement d'un développement et d'une croissance solidaires et partagés. La communauté internationale devait honorer les engagements qu'elle avait pris en faveur du développement et trouver les moyens de continuer à financer l'aide aux pays, en particulier aux PMA, pour qu'ils soient en mesure de faire face à la crise économique et de promouvoir leur développement.

68. La coopération Sud-Sud, venant en complément de la coopération Nord-Sud traditionnelle, pouvait être un bon moyen de renforcer les capacités nationales – notamment dans le secteur financier – qui n'avaient pas été développées ces dernières décennies. Elle pouvait servir à soutenir les relations commerciales Sud-Sud existantes, par exemple dans le domaine de la facilitation du commerce et des transports.

69. Le fait que certains pays en développement continuent d'afficher une croissance positive et puissent encore jouer le rôle de locomotive de la demande pour d'autres ouvrait des possibilités dont il faudrait profiter. En cette période de crise, il y avait en effet plus de chances que la demande mondiale redémarre grâce à ces pays qui comptaient une population en constante augmentation et une classe moyenne détentrice de pouvoir d'achat. Eux-mêmes devraient profiter de la croissance de leur demande intérieure et de la demande d'autres pays en développement.

70. Il était aussi possible de s'attaquer à la crise alimentaire, à la crise des combustibles et à la crise énergétique dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Les pays en développement étaient devenus des producteurs *et* des consommateurs importants de denrées alimentaires et de combustibles, créant une formidable complémentarité Sud-Sud.

2. Recommandations sur les mesures à prendre pour renforcer la coopération Sud-Sud

71. Les experts ont plaidé en faveur d'une cohérence accrue des mesures mondiales à travers un suivi constant de leurs effets sur la croissance économique (PIB) et sur les conditions financières (resserrement du crédit, financement du commerce international, balances des paiements et déficits budgétaires). Il fallait aussi surveiller leurs effets sur le commerce international et les IED aux niveaux général et sectoriel, y compris sur les mouvements de la main-d'œuvre et les envois de fonds. Grâce à ce suivi, on disposerait des données et des analyses de base nécessaires pour élaborer des stratégies de riposte aux niveaux national, régional et mondial, y compris dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

72. En même temps, il fallait poursuivre les consultations concernant l'impact de la crise sur le développement à différents niveaux. À côté des mécanismes consultatifs du G-20 ou de

l'Assemblée générale des Nations Unies, il fallait engager des consultations permanentes plus larges aux niveaux sous-régional, régional et interrégional sur les problèmes rencontrés par chaque pays. Les initiatives Sud-Sud pouvaient donner plus de poids à ces consultations.

73. Il fallait adopter des mesures qui contribuent au rétablissement de la confiance dans les systèmes commercial, financier et monétaire internationaux et dans les politiques de développement. Dans ce contexte, les experts estimaient qu'il était indispensable de mener à bonne fin les négociations commerciales du Cycle de Doha. Les États membres de l'OMC étaient parvenus à une entente sur un certain nombre de points de négociation et pouvaient régler ceux qui étaient importants pour le développement, tel l'accès aux marchés en franchise de droits et hors contingent pour l'ensemble des produits provenant des PMA et le traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement.

74. La nécessité d'achever le deuxième cycle des négociations relatives au SGPC avait également été soulignée. Sa conclusion profiterait à tous les pays en développement.

75. Les accords commerciaux bilatéraux et régionaux entre pays en développement pouvaient apporter une contribution positive au développement, en particulier s'ils permettaient aux pays à faible revenu de promouvoir et de diversifier leurs exportations.

76. Dans le domaine du commerce, il fallait aussi de toute urgence multiplier les facilités de crédit et les crédits commerciaux par le biais des mécanismes nationaux, régionaux et mondiaux.

77. Tout en veillant à maintenir le mouvement de hausse des investissements Sud-Sud, il fallait s'assurer qu'ils contribuaient d'une manière substantielle à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté dans les pays d'implantation. Les investissements devaient soutenir les politiques de croissance, augmenter la production, créer des emplois et renforcer l'intégration régionale.

78. Le renforcement de la coopération Sud-Sud devait être une des principales questions à l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies – en particulier de la CNUCED – et d'autres organisations internationales. Tout forum international pour la relance de l'économie mondiale par la coopération internationale (y compris le sommet du G-20 en avril 2009 à Londres) devait examiner sérieusement le rôle et la contribution de la coopération Sud-Sud.

79. Les experts ont estimé que la CNUCED devait aider les pays en développement à évaluer l'impact de la crise et à élaborer des politiques et des stratégies visant à dynamiser la croissance et le développement. La CNUCED pourrait, par exemple, effectuer des analyses et des prévisions économiques (y compris en coopération avec d'autres organisations internationales) dans les domaines ci-après pour renforcer la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale:

a) Diagnostic de l'impact de la crise, établi pour chaque groupe de pays en développement (par exemple, petits pays vulnérables d'Amérique latine et d'autres régions, PMA, pays en développement sans littoral et pays en développement de transit). La CNUCED devrait proposer des stratégies d'ajustement assorties de plans d'application centrés sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle pourrait aussi fournir des analyses sur des secteurs dans lesquels beaucoup de pays voient fondre leurs revenus – par exemple les effets de la crise sur le secteur du tourisme ou les migrations et les envois de fonds;

b) Évaluation des plans de lutte contre la récession et leur impact sur les perspectives commerciales des pays en développement et propositions de nouvelles mesures susceptibles d'encourager la croissance et le développement, telles que le New Deal écologique mondial proposé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, avec le soutien de la CNUCED et d'autres organisations internationales;

c) Évaluation de questions systémiques qui se posent dans le système commercial – par exemple, les contradictions entre les plans de relance et les règles de l'OMC et les complémentarités entre les accords de libre-échange et les accords commerciaux régionaux Nord-Sud ou Sud-Sud et le système commercial multilatéral;

d) Contribution aux consultations entre pays en développement sur la redéfinition de l'architecture financière et monétaire internationale sous la forme de propositions de mesures et d'apports techniques. La CNUCED pourrait faciliter de telles consultations tout comme elle continuait d'appuyer les processus de consultation Sud-Sud dans le cadre d'instances telles que le G-24, le G-20 et le G-77 et la Chine;

e) Suivi, bilan et compte rendu de l'évolution de la situation dans le Sud et de la coopération Sud-Sud face à la crise. Une attention particulière pourrait être accordée à i) la croissance et la structure des échanges dans certains secteurs (par exemple les produits de base, les produits manufacturés et les services); ii) la croissance et la structure des flux d'IED; et iii) les principaux effets et les effets secondaires de la crise sur le secteur financier des pays du Sud;

f) Aide aux pays en développement pour qu'ils puissent échanger leurs expériences et leurs compétences en matière de négociation d'accords de libre-échange et d'accords commerciaux régionaux de sorte qu'aucun pays ne perde sa marge d'action ni la liberté de ses choix politiques.

II. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Élection du Bureau

80. À sa séance plénière d'ouverture, la réunion d'experts pluriannuelle a élu le Bureau ci-après:

Président: M. Debapriya Bhattacharya (Bangladesh)

Vice-Président/Rapporteur: M. Johan van Wyk (Afrique du Sud)

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

81. À sa séance d'ouverture, la réunion d'experts pluriannuelle a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (qui figurait dans le document TD/B/C.II/MEM.2/1); l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Coopération Sud-Sud et intégration régionale: état des lieux et perspectives.
4. Adoption du rapport de la réunion.

C. Résultats de la session

82. À sa séance plénière de clôture, le jeudi 5 février 2009, la réunion d'experts pluriannuelle a décidé que le Président établirait un résumé des débats (voir le chapitre I).

D. Adoption du rapport

83. Également à sa séance plénière de clôture, la réunion a autorisé le Vice-Président/Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Annexe

PARTICIPATION*

1. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la session:

Afghanistan	Indonésie
Afrique du Sud	Iran (République islamique d')
Algérie	Italie
Allemagne	Lesotho
Angola	Madagascar
Arabie saoudite	Mali
Argentine	Maroc
Azerbaïdjan	Mexique
Bangladesh	Moldova (République de)
Bolivie	Mozambique
Brésil	Namibie
Bulgarie	Népal
Burkina Faso	Nigéria
Burundi	Ouganda
Cameroun	Pakistan
Chili	Philippines
Chine	Qatar
Colombie	République arabe syrienne
Comores	République démocratique du Congo
Congo	République dominicaine
Côte d'Ivoire	République tchèque
Cuba	République-Unie de Tanzanie
Djibouti	Roumanie
Égypte	Rwanda
El Salvador	Saint-Siège
Équateur	Sénégal
Espagne	Soudan
États-Unis d'Amérique	Sri Lanka
Éthiopie	Suisse
Fédération de Russie	Thaïlande
Finlande	Turquie
Ghana	Venezuela (République bolivarienne du)
Honduras	Yémen
Inde	Zimbabwe

2. L'observateur de la Palestine était représenté à la session.

3. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session:

Agence de coopération et d'information pour le commerce international

Communauté économique des pays des Grands Lacs

Communauté européenne

Forum des îles du Pacifique

Ligue des États arabes

Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe

Organisation de la Conférence islamique

Organisation internationale de la francophonie

Système économique latino-américain

Union africaine

4. Le Centre du commerce international CNUCED/OMC a participé à la session.
5. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après ont participé à la session:

Agence internationale de l'énergie atomique

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

6. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session:

Catégorie générale

Association internationale du barreau

Ingénieurs du monde

Third World Network

Transnational Institute

Village Suisse ONG

7. Les intervenants ci-après étaient invités à la réunion d'experts:

M. Roberto Carvalho de Azevedo, Ambassadeur du Brésil auprès des Nations Unies, Genève

M. Achamkulangare Gopinathan, Ambassadeur de l'Inde auprès des Nations Unies, Genève

M. Eckart Guth, Ambassadeur, chef de la délégation permanente de la Commission européenne

M. Kwabena Baah-Duodu, Ambassadeur du Ghana auprès des Nations Unies, Genève

M. Alberto J. Dumont, Ambassadeur de l'Argentine auprès des Nations Unies, Genève

M. Waleed Al-Wohaib, Directeur général, International Islamic Trade Corporation, Djeddah (Arabie saoudite)

M. T. C. Venkat Subramanian, Président-Directeur général, Eximbank, et Président, G-NEXID

M. Martin Khor, Directeur, Third World Network

M. Dennis Francis, Ambassadeur de la Trinité-et-Tobago auprès des Nations Unies, Genève

M^{me} Axèle Giroud, Vice-Présidente pour l'Europe, Euro-Asia Management Studies Association, Manchester Business School

M. Alessandro Teixeira, Président, Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA) et Agence brésilienne de promotion de l'investissement et du commerce

M. Frank Bartels, Chef de Groupe et adjoint du Directeur, Groupe de la recherche stratégique et des analyses régionales, Service de la recherche et des études statistiques, ONUDI

M. Arsene M. Balihuta, Ambassadeur de l'Ouganda auprès des Nations Unies, Genève

M. Mauricio Montalvo, Ambassadeur de l'Équateur

M. Hakim Ben Hammouda, Directeur, Institut de formation et de coopération technique, OMC

M. Milko Matijascic, économiste en chef, Institut de recherche économique appliquée (IPEA) (Brésil)

M. Ivan Korolev, Directeur adjoint, Institut de l'économie mondiale et des relations internationales, Académie des sciences de la Fédération de Russie

M. Alphious Ncube, Directeur, Programme de gestion du secteur financier, Institut de gestion macroéconomique et financière d'Afrique orientale et australe (MEFMI)

M. Edonias Niyongabo, chef de cabinet, Ministère de l'intégration régionale et des affaires de la communauté est-africaine (Burundi)

M^{me} Margareta Drzeniek Hanouz, Directrice, économiste en chef, Forum économique mondial

M. A. K. Khatua, Vice-Secrétaire, Division de la politique commerciale, Département du commerce (Inde)
